

22 Femmes

Santé

Vivre sereinement l'assistance médicale à la procréation



Photo : D.R

Horlye Ebissa Nguiakori, psychologue clinicienne et psychopathologue.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

La spécificité féminine veut que ce soit elle qui porte la vie. Mais, il arrive qu'elle ait des difficultés à mettre en route cette vie et donc à concevoir. Heureusement, aujourd'hui, il existe de nombreuses techniques pour devenir maman, malgré les caprices de la nature.

Dans un contexte gabonais, comment accepter la nouvelle de devoir avoir recours à une procréation médicalement assistée ?

« **C'EST** un sujet très délicat qui fait souffrir plusieurs couples. Il est important de prendre le temps d'accepter la douleur parce que, apprendre soudainement que l'on aura besoin d'une aide

médicale pour procréer est très douloureux. Il faut réfléchir à la nouvelle que vous venez d'entendre et, surtout, il faut au couple être d'accord sur les techniques choisies pour être parents. En essayant d'analyser et de comprendre ce que cette annonce est venue bouleverser non seulement dans le rapport de la femme à elle-même, à son corps, à son conjoint, à sa famille et surtout à une certaine forme d'idéal. C'est une énorme souffrance psychologique», souligne d'emblée Horlye Ebissa Nguiakori, psychologue clinicienne et psychopathologue.

Mais il faut noter, dans cette situation, que le couple doit communiquer et partager ses peurs et angoisses, avant d'en parler autour de soi. La culpabilité est mal

venue. « Lorsque l'on apprend que l'on doit passer par une assistance médicale à la procréation, on trouve cela injuste et on cherche une explication plausible. S'accuser est très fréquent, parce qu'on se retrouve pris dans une logique médicale culpabilisante. Les femmes qui ont eu plusieurs avortements dans leur jeune âge sont beaucoup confrontées au sentiment de culpabilité. Mais le mot d'ordre à garder à l'esprit est que l'on n'est pas responsable !»

En sus, on choisit à qui parler. La chose relevant de l'intime, le choix d'en parler est personnel. Dans un contexte gabonais, on est contraint, côté famille ou

entourage, d'être sélectifs sur le choix d'avec qui partager l'information. Car à un moment ou à un autre, on a besoin d'une oreille compatissante pour se vider. Sinon, la communication doit intégrer les femmes dans la même situation.

Mais très souvent, « il faut confier ses angoisses et ses peurs à un thérapeute, en l'occurrence un psychologue», conseille encore Mme Ebissa Nguiakori.

« Cela m'a aidé de me faire suivre par une psychologue. Après 2 fécondations in vitro infructueuses, j'ai accusé ma famille d'être responsable de leurs insuccès. Si je n'avais pas eu une psy à qui

parler, je n'aurais pas tenu la route. Heureusement, alors que j'avais perdu espoir, à 54 ans, j'ai enfin dans le plus grand secret pu mener une grossesse jusqu'à son terme», confie sous le sceau de l'anonymat, FH, qui s'est fait médicalement assister pour avoir son enfant.

La spécialiste en psychologie pense aussi qu'il faut satisfaire toutes ses curiosités en discutant sur les différentes techniques pour mieux comprendre dans quoi on s'engage et, surtout, poser des questions à son gynécologue, pour tout savoir. "Tout doit être clair, sans zones d'ombre."

Il faut surtout relever aussi

que si on ne peut oublier ce qu'on vit, il est nécessaire, dans la mesure du possible, de continuer à investir dans sa vie sociale, familiale, culturelle, amicale et professionnelle. « Tout ce qui porte et amène du plaisir est bon à prendre et, surtout, ne pas se livrer au repli, en parler en couple, ne pas briser le dialogue.»

Une autre astuce peut être de garder à l'esprit l'objectif premier de cette assistance médicale : celle d'être parents : « Le projet ne peut réussir que si le couple est uni et réellement désireux d'avoir tous deux des enfants. C'est en gardant le cap sur cette vision qu'il parviendra à ses fins.»



Avis d'Appel d'Offres (AAO) GABON

Programme de Remise à Niveau des infrastructures ferroviaires de la SETRAG (PRN) Financement: AFD (AOIO No: 17.09.18-AFD)

1. Dans le cadre de la réhabilitation du Chemin de Fer Transgabonais, L'Etat a fait un emprunt auprès de l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour financer sa part dans le Programme de Remise à Niveau (PRN), à savoir la réhabilitation des Infrastructures Ferroviaires.

Le concessionnaire des chemins de fer Gabonais (SETRAG) dans son rôle de maître d'œuvre a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds mis à la disposition par l'Etat du Gabon à travers le crédit AFD pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché objet du présent avis d'appel d'offres.

Cet appel d'offres est référencé AOIO No: 17-09-18-AFD en date du 26 Septembre 2018 relatif à l'achat des équipements, la pose et la mise en service de vingt (20) Passages à Niveau (PN) publics du Transgabonais en 2 lots:

Lot 1: Fourniture, pose et mise en service des équipements fonctionnels pour les passages à niveau.

Lot 2: Fourniture, pose et mise en service de bornes de communications pour les passages à niveau.

Il est ouvert aux soumissionnaires nationaux et internationaux ayant les compétences requises.

2. La SETRAG sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux ci-dessus.

Les délais d'exécution des travaux suivant l'allotissement sont indiqués dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les Prêts des bailleurs » avec la particularité rappelée ci-dessus.

4. Les soumissionnaires éligibles, identifiés et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SETRAG: Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI) Téléphone / Fax: +241 01.70.83.01, E-mail: appel.offres@setrag.com ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables.

5. Conditions de Qualification et de Sélection sont: Les exigences en matière de qualification telles qu'indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et concernant d'une part la capacité financière, et d'autre part la capacité technique et l'expérience sont celles inscrites au point 2 – Qualification - de la section III des « Critères d'évaluation et de Qualification ». Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles (voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

Une Garantie de Soumission est requise. Son montant est de : 5 000 000 F CFA (Cinq millions de francs CFA) pour le lot 1. 5 000 000 F CFA (Cinq millions de franc CFA) pour le lot 2.

Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumettre une seule Garantie de Soumission pour la totalité des lots (d'un montant égal au montant cumulé des lots) auxquels ils soumissionnent. L'adjudicataire sera choisi sur base de ses qualifications et de son expérience dans le domaine de la fourniture des équipements y compris la pose et la mise en service des passages à niveau; de son aptitude et sa capacité à mobiliser des moyens humains et matériels adéquats pour la réalisation des travaux dans les délais indiqués; de sa solvabilité et sa capacité financière.

Ces critères seront déterminants pour la sélection. Aucun facteur qui n'est pas défini ci-dessus ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

6. Une réunion préparatoire se tiendra à la SETRAG (salle de réunion de la Direction Générale), le mardi 09 octobre 2018 à 10h00. Une visite des sites des travaux sera organisée du 10/10/2018 au 12/10/2018 par le Maître de l'Ouvrage Délégué SETRAG.

7. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera envoyé par messagerie électronique (E-mail : appel.offres@setrag.com) aux entreprises identifiées et susceptibles de répondre efficacement aux objectifs visés. Aucun paiement n'est demandé. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 novembre 2018 à 10 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le 28 novembre 2018 à partir de 10 heures 30 minutes

8. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

SETRAG, BP 2198, Direction Générale
Route principal d'OWENDO,
Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI)
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01,
E-mail : appel.offres@setrag.com

LE DIRECTEUR GENERAL

Brèves

Le chocolat donne des boutons ?

Faux ! "Arrête de manger de la charcuterie, du chocolat, de la pâte à tartiner... tu vas avoir des boutons!". Rares sont les adolescents qui ont échappé à cette mise en garde. Pourtant, le rôle des aliments gras dans le déclenchement ou l'aggravation de l'acné n'est pas clair. Actuellement, il n'existe pas de preuves scientifiques que le chocolat, les graisses saturées ou encore le sel soient impliqués. Par contre, plusieurs études ont mis en évidence l'existence d'une corrélation entre la consommation de produits laitiers, en particulier de lait écrémé, et le degré de sévérité de l'acné.

Prendre trop ou pas assez de poids pendant la grossesse présenterait des risques pour la santé du bébé

Dans la revue Diabetologia, des chercheurs chinois alertent sur les risques d'un gain de poids excessif durant la période prénatale pour la santé de l'enfant à naître. En effet, prendre trop (ou trop peu) de poids pendant la grossesse pourrait favoriser les maladies cardiométaboliques chez l'enfant.

96% des femmes heureuses grâce aux cosmétiques

Ce n'est une surprise pour personne, une bonne séance de shopping fait toujours des heureuses. Mais qu'en est-il des cosmétiques ? Le manque de temps ou la routine empêche un grand nombre de femmes de prendre soin d'elles. Pourtant, selon une étude Nivea chiffrée sur le bonheur et la cosmétique, les cosmétiques rendraient heureuses.

Rassemblées par L.R.A.